



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2014  
Français  
Original : anglais

**Soixante-neuvième session**  
Point 68 d) de l'ordre du jour

## **Promotion et protection des droits de l'homme : application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

### **Rapport de la Troisième Commission\***

*Rapporteur* : M. Ervin **Nina** (Albanie)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 19 septembre 2014, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-neuvième session, au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme », la question subsidiaire intitulée « Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne » et de la renvoyer à la Troisième Commission.
2. La Troisième Commission a examiné cette question subsidiaire à ses 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> séances, le 21 octobre 2014. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.3/69/SR.21 et 22).
3. La liste des documents dont la Commission était saisie pour l'examen de ce point figure dans le document A/69/488.
4. Aucun projet n'a été présenté au titre de cette question subsidiaire.

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/69/488 et Add.1 à 4.

